

Québec, le 3 novembre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente répond à la question posée par la députée de Bourassa-Sauvé, Mme Cadet, le 2 octobre 2025 concernant les besoins de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie de la construction. Ma collègue expose que, selon les prévisions de l'industrie, le Québec aura besoin d'environ 16 000 nouveaux travailleurs par année d'ici 2029. Elle mentionne qu'actuellement 70 % des nouveaux travailleurs intègrent l'industrie sans formation préalable, ce qui pose des défis importants en matière de productivité et de rétention de la main-d'œuvre, puisque près de 40 % de ces travailleurs quittent le secteur après cinq ans.

Dans son intervention, ma collègue demande quelles mesures concrètes seront mises en place, en collaboration avec les partenaires de l'industrie, afin d'assurer que le Québec dispose de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour soutenir le développement de ce secteur vital de notre économie.

Tout d'abord, permettez-moi de mentionner que notre gouvernement prend très au sérieux la rareté de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction. Avec la collaboration de mes collègues, nous nous sommes attaqués à cette problématique par de nombreuses mesures, et nous prévoyons continuer à le faire.

S'il est vrai que les besoins de nouveaux travailleurs sont évalués à 16 000 par année pour les cinq prochaines années, rappelons que l'industrie a accueilli annuellement une moyenne de plus de 18 000 nouveaux salariés au cours des dernières années.

... 2

D'ailleurs, en 2021 le gouvernement a lancé l'opération main-d'œuvre qui comprend des mesures ciblées pour différents secteurs prioritaires, où les besoins de travailleuses et travailleurs sont importants.

Ainsi, au cours des dernières années, nous avons mis en place des mesures spécifiques à la construction, dont notamment des cohortes de formations accélérées et des incitatifs au diplôme d'études professionnelles, qui ont permis de qualifier plusieurs milliers de travailleuses et travailleurs.

Nous avons également, en collaboration avec la Commission de la construction du Québec (CCQ), créé un certificat de compétence apprenti étudiant, ce qui a permis l'émission de plus de 6 000 certificats de compétence apprenti étudiant depuis 2021. Ce certificat permet à des étudiants d'aller travailler en chantier pendant les périodes où ils n'ont pas de cours, principalement durant l'été, une période de très forte demande de main-d'œuvre.

Nous avons de plus créé une nouvelle voie d'accès à l'industrie par le biais d'une reconnaissance d'expérience et de formation. Cela permettra que certaines personnes entrent dans l'industrie par l'entremise d'une reconnaissance de leur expérience ou de la formation professionnelle acquise à l'extérieur de l'industrie ou ailleurs dans le monde.

À ces mesures s'ajoutent le Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction et le Plan d'action de l'industrie de la construction pour l'inclusion des Premières Nations et des Inuits, qui prévoient des mesures spécifiques visant une meilleure intégration à l'industrie.

L'alternance travail-études en construction a aussi fait ses preuves et connaît une croissance importante. En 2024-2025, on compte près de 400 nouvelles inscriptions qui permettraient l'ajout de dix-huit cohortes aux neuf existantes.

Par ailleurs, la CCQ a récemment déposé le Plan d'action pour accélérer l'alternance travail-études dans l'industrie de la construction 2025-2028, fruit de la démarche collaborative *Espaces solutions* avec plusieurs parties prenantes de l'industrie. Ce plan compte 19 actions et vise à :

- attirer davantage de personnes dans les programmes de formation en construction;
- augmenter la part de diplômés et de diplômées s'engageant à bâtir le Québec de demain;
- permettre aux étudiants et aux étudiantes de vivre rapidement une expérience en chantier.

D'ici les cinq prochaines années, la cible commune est d'augmenter à 50 % le nombre de programmes menant à un métier qui offre l'alternance travail-études et d'atteindre 1 000 inscriptions en alternance travail-études.

En outre, une entente d'une valeur de 250 M\$ conclue entre le ministère de l'Éducation et Hydro-Québec a été annoncée en août 2025. Cette entente permettra aux centres de formation professionnelle d'accueillir plus d'élèves, d'acquérir de l'équipement et de moderniser leurs installations en plus de former 5 000 travailleurs supplémentaires pour des métiers en demande dans l'industrie, par exemple des électriciens, des charpentiers-menuisiers, des monteurs de lignes et des grutiers.

De plus, des campagnes publicitaires de valorisation des métiers de la construction par le gouvernement et par la CCQ seront mises en place afin d'intéresser des personnes à se former et à joindre l'industrie de la construction.

En ce qui a trait à la formation continue, qui permet d'améliorer ou de maintenir des compétences, des investissements allant jusqu'à 58 M\$ sont prévus en 2025 dans le développement des compétences des travailleurs, dont près de 22 M\$ pour la formation des travailleurs non diplômés. Rappelons aussi qu'environ 25 000 salariés sont formés chaque année par le biais du Fonds de formation de l'industrie de la construction. Différentes options sont également explorées avec les instances de la CCQ pour poursuivre et accentuer la formation continue et pour augmenter la compétence et la rétention de la main-d'œuvre, en ciblant particulièrement les salariés non diplômés.

Finalement, la CCQ prépare des plans d'action à l'égard des personnes immigrantes, des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées afin de les attirer vers l'industrie. Des mesures facilitant l'intégration de ces travailleurs ont déjà été adoptées par le biais de la Loi modernisant l'industrie de la construction.

Veuillez agréer, cher collègue, mes plus sincères salutations.

Le ministre du Travail,

A handwritten signature in cursive script, reading "Jean Boulet".

Jean Boulet